



www.group-esi.com

Instructions & tarifs 2026

Province & Paris petits sites



LOGISTICS FOR FAIRS, CONGRESS, EXHIBITIONS, TRANSPORT OF WORKS OF ART and REMOVAL

SOMMAIRE

I	PRESENTATION GENERALE & CONTACTS	03
II	DEVELOPPEMENT DURABLE	05
III	INSTRUCTIONS D'ENVOIS	06
IV	TARIFS	14



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

I. PRESENTATION GENERALE



ESI est une société française, basée en France, et engagée toute l'année dans des activités régulières de transport et de manutention de marchandises pour des expositions dans le monde entier.



SIEGE SOCIAL

Zac de la butte aux bergers
12, rue du noyer à la malice
95380 Louvres - France



BUREAU ET ENTREPOT

Zac de la butte aux bergers
12, rue du noyer à la malice
95380 Louvres - France



ESI est commissionnaire en douane agréé, certifié OEA et répond à toutes les obligations imposées pour ce statut par les douanes françaises.



ESI possède les équipements suivants, en partie en propre et en partie loués

- Chariots élévateurs, camions, remorques, grues, élévateurs et transpalettes.
- ESI est capable de répondre efficacement aux exigences de manutention sur site.



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

LOGISTIQUE POUR FOIRES, CONGRES, EXPOSITIONS, TRANSPORT D'ŒUVRES D'ART et DÉMÉNAGEMENT

Nous vous remercions par avance de votre participation à notre démarche RSE dans le cadre de notre certification ISO20121.

Les instructions suivantes sont destinées à vous aider à transporter vos produits d'expositions et le matériel de construction de votre stand.

Le non-respect de ces instructions et de ces délais peut entraîner des retards inutiles dans la manutention et le dédouanement, ainsi que des frais supplémentaires.

REMARQUE IMPORTANTE : Il est absolument essentiel que nous recevions à l'avance toutes les informations et documents d'alerte d'expédition mentionnant l'exportation CIPL, les détails d'expédition, le nombre de pièces, la valeur, la marchandise, le poids et les dimensions, les instructions de dédouanement, le numéro du hall et du stand et la date et l'heure de livraison demandées.

Veillez noter qu'une pré-alerte détaillée est absolument nécessaire pour vous servir correctement.

CONTACT: GAELLE BASTARAUD



gaelle.bastaraud@group-esi.com



+33 (0)7 8767 9668



Bureau : ESI – Zac de la butte aux Bergers
12, rue du noyer à la malice
95380 Louvres - France

DEVELOPPEMENT DURABLE



En 2017, **ESI** a été auditée et certifiée selon les exigences de la norme ISO 20121 pour les activités suivantes : logistique événementielle pour les salons professionnels en France et à l'international, incluant l'emballage, le conditionnement, l'entreposage, la manutention et le transport.

De manière générale, les principaux objectifs RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) d'ESI demeurent:

- Assurer la santé, la sécurité et le développement personnel des employés et des sous-traitants dans toutes les activités **d'ESI**:
- Impliquer tous les collaborateurs et sous-traitants dans la démarche RSE:
- Maîtriser les impacts environnementaux causés par la logistique événementielle.



100 % de nos caristes et conducteurs d'engins, salariés et sous-traitants d'ESI, sont systématiquement formés à l'éco-conduite lors de leur formation initiale et du renouvellement de leur permis.

100 % de nos véhicules diesel sont conformes aux normes EURO 5 ou 6.



INSTRUCTIONS D'ENVOIS

1

DELAIS D'EXPEDITIONS



			Adresse de livraisons:	Dates limites de reception
Documents et envois type courier			ESI Siege social (e-mail, courier, fax)	Mer: 5 jours ouvrables avant reception Route, Air: 3 jours avant reception Envois type courier: 3 jours avant la date de livraison sur stand
Sea freight		LCL	Port de Marseille	De 12, à 15 jours avant la date de livraison sur stand
			Port du Havre	De 10 à 13 jours avant la date de livraison sur stand
		FCL	Marseille sea port	De 7 à 10 jours avant la date de livraison sur stand
			Port du Havre	
Road freight			Entrepôt ESI	2 jours ouvrables avant livraison sur stand
			Parc expositions	Jour de la livraison (préavis obligatoire)
Air freight			Aéroport de Roissy CdG (Recommandé)	4 jours ouvrables avant livraison sur stand

Notes :

Pour les containers arrivant trop tôt, les frais de déchargement et stationnement seront répercutés

Arrivée au-delà des deadlines: des frais de 20% seront appliqués

2

INSTRUCTIONS DE CONSIGNATION



Frais de transport	Tout envoi doit être effectué en port payé. Pour les expéditions reçues en port dû : la livraison sur stand s'effectuera après règlement des frais de port, +10% pour avance de fonds	
Marquage des colis	Chaque colis doit indiquer sur au moins 2 faces :	Nom de l'exposant Nom et lieu de l'exposition Numéro de stand & N° de hall N) du colis (Ex 2/3...)
Consignation des documents	GROUP-ESI Zac de la butte aux Bergers 2, rue du noyer à la malice – 95380 Louvres – France Pour : Nom de l'exposant / Nom du salon	
Port d'entrée	Maritime : Le Havre	Aérien : Roissy CdG
Assurance	L'assurance des produits pendant leur transport, leur stockage intermédiaire, leurs manutentions, leur présentation, et leur transport retour est de la responsabilité de l'expéditeur ou de l'exposant. ESI ne saurait assumer la responsabilité de perte, vol ou avarie qui adviendrait sur les matériels expédiés.	

3

DOCUMENTS A FOURNIR



3.1 PROVENANCE U.E. DES PRODUITS

Documents requis	Remarques
Liste de colisage	Indiquant : nombre total de colis, poids et dimensions, contenu détaillé par colis. Ce document est indispensable. Une majoration de 5% sera appliquée aux envois reçus sans cette liste.
Certificat d'assurance	1 copie
Documents de transport	Fret maritime : 1 original + 2 copies du BL Fret aérien : 1 copie de la LTA + 1 copie de chaque HAWB par exposant Transport par route : 1 copie de la CMR (pour les arrivées directes sur site, nous interroger au préalable)

3.2 PROVENANCE HORS U.E. DES PRODUITS

Documents requis	Remarques
Liste de colisage	Indiquant : nombre total de colis, poids et dimensions, contenu détaillé par colis. Ce document est indispensable. Une majoration de 5% sera appliquée aux envois reçus sans cette liste.
Carnet ATA	<u>Uniquement pour les Produits ré-exportés dans leur totalité après le salon</u> La description des produits doit être rédigée en Français ou en Anglais. Un pouvoir doit être joint au carnet pour nous permettre d'effectuer les Formalités pour votre compte.
Facture Commerciale ou Facture Proforma	Etablissez des factures séparées pour les produits en importation temporaire / ceux en importation définitive. Elles doivent indiquer : * Numéro de l'article (si 10 articles, les numéroter de 1 à 10) * Numéro de série / nom du modèle pour les appareils * Description précise et complète du produit * Valeurs unitaires et valeur totale CIF * Pays d'origine * Préciser "Importation temporaire" / "importation définitive"
Certificat d'assurance	1 copie
Documents de transport	Fret maritime : 1 original + 2 copies du BL Fret aérien : 1 copie de la LTA + 1 copie de chaque HAWB par exposant Transport par route : 1 copie de la CMR (pour les arrivées directes sur site, nous interroger au préalable)

- Les factures doivent nous être envoyées au format Excel et formatées pour l'impression en orientation paysage (modèle CIPL sur demande).
- Envoi des documents par e-mail : un seul e-mail regroupant tous les documents (AWB, facture, etc.).
- Aucun envoi de notifications en double (même pour un rappel).

Remarques :

- Afin de prévoir le matériel de manutention adapté, veuillez nous transmettre à l'avance une description complète de votre marchandise si son poids et son volume dépassent 1000 kg et son volume 5 m³.
- Tout besoin en matériel spécial (grue, fourches télescopiques, etc.) doit être signalé à l'avance, avant l'arrivée de la marchandise.
- **IMPORTANT** : Il est impératif que nous recevions à l'avance toutes les informations et la documentation relatives à l'expédition, mentionnant le numéro CIPL d'exportation, les détails d'expédition, le nombre de pièces, la valeur, la nature des marchandises, leur poids et leurs dimensions, les instructions de dédouanement, le numéro de hall et de stand, ainsi que la date et l'heure de livraison souhaitées.

4

INSTRUCTIONS DE
CONDITIONNEMENTS

Marquage: Tous les colis doivent mentionner:: Nom de l'exposant
Nom du salon / Site
N° de hall / Allée / Stand
N° du colis (1/3 – 2/3 – 3/3)

Fumigation : Toutes les cargaisons contenant du bois entrant dans un pays de la CEE (à l'exception de la Suisse) doivent avoir été fumigées dans leur pays d'origine. Ce règlement concerne les emballages tels que les caisses, les palettes, les cadres, les haches, les fûts, etc.

Pour garantir la fumigation, les informations suivantes doivent être marquées ou estampillées sur l'emballage extérieur :

Logo IPPC
Code pays ISO
Numéro de licence attribué à l'entreprise ayant effectué la fumigation
Méthode de fumigation (traitement HT ou MB utilisé)

Matériaux d'emballage : Veuillez utiliser des emballages suffisamment robustes pour éviter tout dommage lors du transport, du déchargement, du déballage, du stockage, du rechargement, etc.

L'emballage en cartons n'est pas adapté aux manipulations répétées, notamment pour les équipements de valeur ou fragiles.

De plus, les colis peuvent être entreposés à l'extérieur à plusieurs reprises, avant leur livraison dans les halls d'exposition ou après la fermeture : les exposants doivent prendre les précautions nécessaires contre les dommages et la pluie.

Emballage :

Les colis doivent être entièrement scellés avec du ruban adhésif de sécurité.

Les palettes doivent être stables et en bon état.

Les colis les plus lourds doivent être placés au fond de la palette afin d'éviter tout écrasement.

Le film étirable doit recouvrir entièrement la marchandise.

La marchandise doit être arrimée. bande de garantie ou/et un cerclage approprié

Exemples de mauvais conditionnements

Vrac et instable



Mal filmée



Pas assez filmée



Le film n'enveloppe pas la base



La palette est trop haute



Non filmée



Pas de bande de garantie



La palette n'est pas entièrement palétisée



Exemples de conditionnements corrects



5

ASSURANCES
& RESPONSABILITES

assurance: Notre tarif est établi sur la base du poids et du volume de votre envoi, et ne prend pas en compte la valeur de vos Produits : leur assurance n'est pas comprise dans nos prix. L'assurance des produits transportés et de leurs emballages incombe à l'expéditeur, pour les opérations de transport, manutention, stockage, et exposition,

Responsabilités: ESI décline toute responsabilité pour la perte, le vol, les dommages qui surviendraient sur des produits laissés sans surveillance sur un stand, présentant des protections ou un emballage insuffisant ou inadapté, ou nécessitant des précautions de manutention qui ne nous auraient pas été signalées.

ESI décline toute responsabilité pour un retard de dédouanement ou de livraison, dans les cas où l'envoi n'aurait pas été consigné conformément à nos instructions, où tout ou partie des documents requis serait manquant, ou si les colis nous étaient remis après les dates limites mentionnées dans ce manuel.

6

COMMUNICATION



WhatsApp (et quelques autres réseaux sociaux) peut certes sembler un moyen très pratique de faciliter la communication avec les exposants ou agents étrangers.

Cependant, les informations transmises par ces applications n'ont aucune valeur juridique en cas de litige.

Par conséquent, devoir utiliser ces applications en plus des courriels, des appels téléphoniques (fixes et mobiles), etc., peut facilement engendrer un stress inutile et une perte d'informations.

C'est pourquoi nous recommandons vivement d'utiliser exclusivement le courriel pour toute la documentation et les démarches liées à l'événement, et de faire un usage modéré et judicieux de WhatsApp sur place, pendant le salon.

7

MODALITES ET CONDITIONS DE
REGLEMENT


Les exposants faisant appel à l'un de nos agents recommandés seront facturés par eux directement pour l'ensemble de nos prestations.

Les exposants utilisant d'autres transitaires, ou organisant eux-mêmes leurs transports, doivent impérativement nous adresser une commande écrite, et effectuer le règlement de nos frais avant la livraison de leurs produits sur stands.

Nos prestations sont réalisées conformément à nos conditions générales de vente, et aux conditions générales de vente "TLF" (Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France). Ces documents sont disponibles sur demande.

Nos factures sont payables à 30 jours maximum, conformément à la réglementation applicable aux prestations de transport, de transit, de commissionnaire en douane et d'agent de fret.

Toute commande doit mentionner :

- Nom & adresse complète de facturation
- Numéro de TVA pour les sociétés domiciliées en U.E.



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

Tarifs 2026

Province & Paris petits sites

1

FRAIS ADMINISTRATIFS



Frais de dossier

65,00 Euros par envoi

2

FORMALITES DOUANIERES (Hors CE)



Avec carnet ATA	230.00 Euros par carnet (importation et/ou exportation)
Avec facture	230.00 Euros par Formalités (importation ou exportation) + 0.20 % frais de caution pour admission temporaire, sur valeur CIF (minimum : 30.00 euros)
Régularisation d'admission temporaire	230.00 Euros Pour des Produits importés temporairement et non ré-exportés (régularisation partielle ou totale)
Droits et taxes sur imports définitifs	Selon débours, + 10%
Inspection en douane	Sur demande des Autorités de Douanes. Les frais afférents seront facturés (selon poids / volume du lot à transférer dans les locaux de la Douane)

Custom agreement
AEO

Member of IATA



Member of IELA



ISO 12121 Certified

3

TRANSPORT & MANUTENTION



Tarif d'entrée ou de sortie applicable aux envois n'excédant pas 2000 kg, ou ne présentant pas des dimensions hors normes (pour les pièces lourdes ou volumineuses, demandez un devis personnalisé).

Prestations incluses :

- Toutes opérations depuis "lieu d'arrivée" jusqu'à la livraison sur stand (1 positionnement unique)

Prestations non incluses :

- T.H.C. dues au port ou aéroport d'arrivée (frais de manutentions des compagnies aériennes ou maritimes) – ils doivent être réglés par l'expéditeur
- Formalités de douane et frais administratifs (voir rubriques 1 & 2)
- Prestations effectuées hors jours et heures ouvrables (cf rubrique 5.2)
- Déballage, Emballage
- Frais de transfert pour les envois consignés à un prestataire tiers (groupeur) : refacturés selon débours + 10%
- Dispatch de colis sur plusieurs stands (Opérations de levage ou manutentions supplémentaires : voir rubrique 5.1)
- Mise à terre des conteneurs
- Frais de détention et de stockage des conteneurs arrivés au port avant les dates indiquées dans notre calendrier



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

3,1

EXPEDITIONS MARITIMES



Suppléments : Livraison le samedi ou la semaine après 18h : +10 % ; dimanche, jours fériés et samedi après 18h ou 20h : +20 % sur les commandes groupées.

Poids facturable : 1 m³ = 1 000 kg

Ces tarifs s'appliquent séparément pour :

- Les services d'arrivée (comprenant le transport de l'aéroport à l'entrepôt ESI, 6 jours de stockage et la livraison au stand),

ou

- Les services de départ (comprenant l'enlèvement au stand, 6 jours de stockage et le transfert à l'aéroport).

	Lieu d'arrivée	Volume	Tarif
Groupage : LCL	Le Havre (recommandé)	Minimum Jusque 3 m3 Plus de 3 m3	760.00 €uros Forfait 460,00 €uros Par m3 420.00 €uros Par m3 supplémentaire
Conteneur complet : FCL	Le Havre (recommandé)	Conteneur 20' dry Conteneur 40' dry Conteneur 40' H.C.	Sur demande

Avis important : les conteneurs chargés d'accessoires de stand en vrac feront l'objet d'un devis séparé ; le tarif ci-dessus ne s'applique pas à ce type d'expédition.

Mise à terre des conteneurs : la mise à terre des conteneurs n'est pas possible sur ce site. Si un déchargement préliminaire des conteneurs dans notre entrepôt est demandé en vue de leur transfert par camion jusqu'au site d'exposition, des frais supplémentaires seront appliqués.

Pour les ports autres que Le Havre, veuillez nous contacter avant l'expédition des marchandises.



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

3,2

EXPEDITIONS AERIENNES



Suppléments : Livraison le samedi ou la semaine après 18h : +20 % ; dimanche, jours fériés et samedi après 18h ou 20h : +40 % sur les commandes groupées. Poids facturable : 1 m³ = 167 kg

Ces tarifs s'appliquent séparément pour :

- Les services d'arrivée (comprenant le transport de l'aéroport à l'entrepôt ESI, 6 jours de stockage et la livraison au stand),

ou

- Les services de départ (comprenant l'enlèvement au stand, 6 jours de stockage et le transfert à l'aéroport).

Lieu d'arrivée	Poids taxable	Tarif	minimum
Aéroport CDG (recommandé)	Jusque 500 kg	2,10 Euro / kg	610.00 Euros
	Au delà de 500 Kg	1,90 Euro / kg supplémentaire	
	Au delà de 1 000 Kg	Sur demande	

Pour les aéroports autres que Roissy CdG, veuillez nous contacter avant d'expédier les marchandises.



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

3,3

EXPEDITIONS PAR ROUTE



Suppléments : Livraison le samedi ou en semaine après 18h : +30 % ; dimanche et jours fériés : +60 % sur les commandes groupées.

Poids facturable : 1 m³ = 300 kg

Lieu d'arrivée	Volume	Tarif	minimum
Entrepôt ESI	Jusque 5 m ³ / 1 600 Kg	200.00 Euros / m ³ or 300 kg	335.00 Euros
Tarif incluant déchargement, stockage intermédiaire jusqu'à 15 jours, rechargement, transport jusqu'au site, livraison sur stand	Au delà de 5 m ³ / 1 600 Kg	160.00 Euros / additionnel m ³ or 300 kg	
F.O.T site expo	Camion complet palettisé	392.00 Euros**	
Tarif incluant déchargement sur site, livraison sur stand, jours et heures ouvrables	½ camion palettisé	250.00 €**	

** Surcharges: voir chapitre 5



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

3,4

EXPEDITIONS "COURRIER"
(FedEx, DHL, Poste...)

Suppléments : Livraison le samedi ou en semaine après 18h : + 30 % ; dimanche, jour férié ou samedi après 18h et en semaine après 20h : + 60 % sur les forfaits

Petits cartons ou enveloppes livrés sur stand (jusqu'à 30Kg. Au delà de 30Kg le forfait envoi aérien est appliqué..

Lieu d'arrivée / départ	Tarif (entrée ou sortie)	
Entrepôt ESI	250.00 €uros	Par envoi

- Aucun envoi de produits soumis (aliments, équipements électriques ou électroniques, armes, etc.) ne sera accepté.
 - Tout envoi non enregistré avec le nom du salon ou de l'exposant sera refusé.
 - Tout envoi nécessitant un paiement à la livraison sera refusé (les entreprises ne nous fournissent pas nécessairement de facture).
 - Importation temporaire refusée.
 - Notre intervention, ainsi que celle de notre service de livraison forfaitaire, se limite à la réception dans notre entrepôt et à la livraison sur votre stand. Nous ne pouvons être tenus responsables des retards ou des défauts de livraison des transporteurs.
 - Tout envoi ne relevant pas de nos procédures de livraison express devra être expédié par avion.
- Retours de colis par transporteur :

Si vous organisez un retour par transporteur avec votre numéro de compte depuis notre entrepôt, veuillez fournir la facture commerciale et le bordereau de livraison au transporteur et lui demander d'effectuer l'enlèvement avec les étiquettes appropriées. Nos services n'étant pas utilisés pour les retours, ESI n'intervient pas dans les opérations de transport. Si vous commandez un transport de retour par service de messagerie avec votre numéro de compte, et si nous devons organiser la collecte, l'étiquetage et l'émission de la facture, nous facturerons des frais supplémentaires de 45,00 euros par envoi.

Remarques importantes pour tout type d'expédition :

Majoration pour retard : Tout envoi arrivant après les délais indiqués sera majoré de 20 % sur les frais de traitement.

Préavis d'expédition impératif : veuillez fournir les informations relatives au transport, aux caractéristiques du chargement, aux instructions de livraison, au nom du représentant de l'exposant sur le stand et aux instructions de retour.



Custom agreement
AEO



Member of IATA



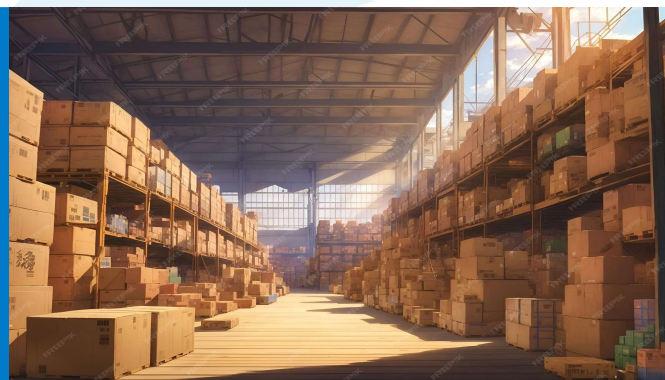
Member of IELA



ISO 20121 Certified

4

STOCKAGE DES EMBALLAGES VIDES



Le prix inclus l'enlèvement sur stand, le stockage et le retour sur stand.

Emballages vides	82.00 Euros / m3	(minimum 2 m3)
Emballages pleins, outils, stockage sécurisé	90.00 Euros / m3	(minimum 2 m3)

REMARQUE IMPORTANTE:

- Les emballages stockés sont considérés comme vides. Tout produit ou matériel laissé dans les caisses doit impérativement nous être signalé. : les caisses seront stockées en zone sécurisée.
- Supplément de facturation : + 50% (minimum 140.00 €)
- Aucune réclamation ne sera acceptée pour des articles manquants ou détériorés qui ne nous auraient pas été signalés.
- Une fois les emballages stockés (zone de stockage extérieure aux halls d'exposition), ceux-ci sont considérés comme inaccessibles pendant la durée du salon. Si toutefois ils devaient être retournés sur le stand (pour éléments oubliés dans les caisses), les frais consécutifs à ce nouveau transfert seraient facturés.

5

MATERIEL DE LEVAGE ET MAIN D'OEUVRE



Remise de prix sur demande: emmanuel.pitchelu@group-esi.com



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

5

5.2 MAJORATIONS POUR
DEPASSEMENT D'HORAIRE

Ces majorations sont applicables aux opérations de manutention mécanique et manuelles:

Lundi au Vendredi	De 18h00 à 22h00	+ 50 %
	De 22h00 à 8h00	+ 100 %
Samedi	De 8h00 à 18h00	+ 50 %
	Après 18h00	+ 100 %
Dimanche & Jours fériés	Tous horaires	+ 100 %



Custom agreement
AEO



Member of IATA



Member of IELA



ISO 20121 Certified

6

MODALITES ET CONDITIONS DE
REGLMENT

Les exposants faisant appel à l'un de nos agents recommandés seront facturés par eux directement pour l'ensemble de nos prestations.

Les exposants utilisant d'autres transitaires, ou organisant eux-mêmes leurs transports, doivent impérativement nous adresser une commande écrite, et effectuer le règlement de nos frais avant la livraison de leurs produits sur stands.

Nos prestations sont réalisées conformément à nos conditions générales de vente, et aux conditions générales de vente "TLF" (Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France). Ces documents sont disponibles sur demande.

Nos factures sont payables à 30 jours maximum, conformément à la réglementation applicable aux prestations de transport, de transit, de commissionnaire en douane et d'agent de fret.

Toute commande doit mentionner :

- Nom & adresse complète de facturation
- Numéro de TVA pour les sociétés domiciliées en U.E.

Toutes les opérations sont réalisées conformément à notre politique RSE et à notre certification ISO 20121.

Pour toute question, demande de devis spécial ou pré-alerte, veuillez contacter:
gaelle.bastaraud@group-esi.com +33 (0)7 8767 9668

